

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 15

Procurations : 6

L'an deux mil vingt, le dix juillet à 8 h 00, le Conseil Municipal de DUINGT (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc ROLLIN Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : (9)

M. BARITHEL Eric, M. DAVIET Rémi, M. LUGAZ Patrick, M. PAILLE Jean-François, Mme DUCLOS Catherine, Mme GUY Nicole, M. DE MARCHI Jean-Louis, M. DUCHEZ Patrick, M. ROLLIN Marc.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants : (6)

Mme Aude MICHELET (a donné pouvoir à M. Marc ROLLIN), Mme MELIARD Marie-Laure (a donné pouvoir à M. Jean-François PAILLE), M. BARTHALAIS Bruno (a donné pouvoir à M. Patrick LUGAZ), Mme ROFFINO Cécile (a donné pouvoir à M. Patrick DUCHEZ), M. ZANINI Frédéric (a donné pouvoir à M. Jean-Louis DE MARCHI), Mme FOCHT Catherine (a donné pouvoir à Mme Nicole GUY).

Date de convocation du Conseil Municipal : le 03/07/2020

Date d'affichage de la convocation : le 03/07/2020

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Rémi DAVIET est désigné pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire donne ensuite lecture de l'ordre du jour définitif qui s'établit comme suit :

0501 - Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

D20200501

**DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS
 EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les Conseils municipaux du département de la Haute-Savoie sont convoqués pour procéder à la désignation de leurs délégués titulaires et suppléants, qui seront appelés à former le collège pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020.

La population municipale détermine à la fois le nombre de délégués à élire et le mode de scrutin (majoritaire ou liste).

- Dans les communes de moins de 9 000 habitants, le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du Conseil municipal [effectif légal déterminé par l'article L. 2121-2 du CGCT (L. 284)], soit pour la commune de Duingt 15 membres.
- Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les candidats peuvent se présenter soit isolément, soit sur une liste qui peut ne pas être complète. Les adjonctions et les suppressions de noms sont autorisées.
- Le vote a lieu sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Il y a donc lieu de procéder à l'élection de trois (3) délégués titulaires et trois (3) délégués suppléants.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Vu la circulaire préfectorale datée du 30 juin 2020,

Vu l'arrêté n° PREF-DCI-BCAR-2020-0203 du 30 juin 2020,

Considérant que la désignation des délégués titulaires et celle des délégués suppléants a lieu séparément.

Considérant que le Conseil municipal procède à l'élection des suppléants aussitôt après l'élection des délégués.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants.

Composition du bureau électoral :

M. Le Maire indique que le bureau électoral est composé, à l'ouverture du scrutin, par les deux membres du Conseil municipal les plus âgés et les deux membres présents les plus jeunes.

1. Sont candidats « délégués titulaires » :

- M. Marc ROLLIN
- M. Eric BARITHEL
- M. Bruno BARTHALAIS

Résultats des votes :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- | | |
|-----------------------|---------|
| ▪ M. Marc ROLLIN | 15 voix |
| ▪ M. Eric BARITHEL | 15 voix |
| ▪ M. Bruno BARTHALAIS | 15 voix |

Sont élus « délégués titulaires » :

- M. Marc ROLLIN
- M. Eric BARITHEL
- M. Bruno BARTHALAIS

2. Sont candidats « délégués suppléants » :

- Mme Catherine DUCLOS
- M. Jean-Louis DE MARCHI
- M. Patrick DUCHEZ

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Résultats des votes :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de bulletins dans l'urne : 15
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- | | |
|---------------------------|---------|
| ▪ Mme Catherine DUCLOS | 15 voix |
| ▪ M. Jean-Louis DE MARCHI | 15 voix |
| ▪ M. Patrick DUCHEZ | 15 voix |

Sont élus « délégués suppléants » :

- Mme Catherine DUCLOS
- M. Jean-Louis DE MARCHI
- M. Patrick DUCHEZ

Après avoir procédé au vote, Monsieur le Maire proclame les résultats :

- **SONT ÉLUS délégués titulaires** : M. Marc ROLLIN , M. Eric BARITHEL, M. Bruno BARTHALAIS,
- **SONT ÉLUS délégués suppléants** : Mme Catherine DUCLOS, M. Jean-Louis DE MARCHI, M. Patrick DUCHEZ,

appelés à former le collège en vue de l'élection de sénateurs le 27 septembre 2020.

La séance est levée à 8 H 15

Le Maire,
Marc ROLLIN



